



**NOTE A TOUS LES PARENTS D'ELEVES DE 3ème**



**Objet : Bourses nationales du second degré de lycée**  
**Année scolaire 2020-2021**

Madame, Monsieur,

La campagne de bourse de lycée 2020/2021 a commencée le 11 mai 2020.

**La principale**

La bourse de lycée est destinée aux élèves qui seront scolarisés au lycée en septembre 2020. Ces bourses peuvent vous aider à faire face aux frais de restauration et de scolarité de vos enfants.

Téléphone  
02 98 67 50 43

Télécopie  
02 98 78 82 29

Mél.  
Ce.0290047u  
@ac-rennes.fr

7, rue du 19 mars  
1962  
29620 LANMEUR

Site internet  
de l'académie de  
rennes  
www.ac-rennes.fr

Le simulateur de bourse au lycée permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée 2020. Il affiche une estimation personnalisée du montant de bourse pour chaque enfant scolarisé au lycée.

Lien pour accéder au simulateur de bourse à compter du 11 mai 2020 :

<https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511>

Le justificatif de revenus demandé dans le dossier de demande de bourse est **l'Avis 2020 de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu 2019** : ce document est à imprimer à l'issue de votre déclaration de revenus sur le site Internet [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). A défaut, la déclaration automatique éventuellement envoyée par l'administration fiscale à votre foyer peut être fournie au dossier.

**L'imprimé de demande de bourse est joint à ce message. Il doit être complété et signé, accompagné des pièces obligatoires demandées, et retourné au collège :**

- Soit par e-mail (documents scannés en PDF) à l'adresse [ce.0290047u@ac-rennes.fr](mailto:ce.0290047u@ac-rennes.fr)
- Soit déposé à l'accueil / dans la boîte aux lettres du collège,
- Soit envoyé par voie postale à l'adresse du collège.

Si vous ne pouvez pas imprimer le dossier de demande de bourse, l'établissement peut vous faire parvenir un formulaire papier. N'hésitez pas à contacter le secrétariat du collège.

**ATTENTION** : La date limite de dépôt des dossiers de demande de bourse au collège est fixée au **Mardi 30 juin 2020** pour un dernier envoi aux Services Académique le 10 juillet 2020. Déposez un dossier de bourse **même si vous ne connaissez pas encore l'établissement d'affectation** de votre enfant pour la rentrée 2020.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le secrétariat du collège.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.



La Principale

M. FACCENDA